La Grogne Prrr

Inégalités et bonheur

Qui doute encore que les politiques d'austérités frappent les groupes et les personnes les plus vulnérables en premier lieu?

Difficile de contredire cette affirmation lorsque le FMI (Fonds Monétaire International) admet lui-même que ses politiques de réformes économiques ont accentué les inégalités sociales. Depuis plus de 40 ans, le FMI, organisation internationale réputée de droite, impose des régimes d'austérité à tous les pays en développement qui reçoivent de l'aide financière internationale, octroyée par la Banque Mondiale. Nul besoin de suivre la situation de près pour réaliser que les politiques d'ajustement structurels du FMI n'ont pas amélioré la situation des pays en développement (principalement en Afrique) durant cette période.

Malgré les échecs répétés dans les pays en développement, il aura fallu attendre que des pays occidentaux, dits riches, soient aux prises avec de graves problèmes économiques et sociaux pour que les grands banquiers de ce monde admettent leurs erreurs. En effet, ce sont les crises en Europe, particulièrement au Portugal et en Grèce, qui auront eu raison de certains dogmes néolibéraux. Principalement parce que les autres pays de l'Union Européenne voulaient sauver leurs acquis!

Le FMI révise donc finalement sa position et admet que les politiques d'austérité appliquées dans certains pays riches, parfois sous la pression du Fonds lui-même, ont contribué à creuser l'écart de richesse et les inégalités sociales au sein d'une communauté.

Prise de conscience des inégalités : Nous sommes les 99%, ils sont le 1%

Maintenant qu'il est admis que les politiques d'austérités accentuent les écarts entre les riches et le reste de la population, voyons l'impact des inégalités économiques sur la société. Un mouvement de protestation, dénonçant la concentration de la richesse entre les mains des Américains les plus fortunés, s'organise à New York. Il mène à l'occupation permanente d'un parc, qui inspirera d'autres actions du même genre à travers le monde. Ses participants défendent plusieurs positions, dénonçant particulièrement l'avidité et la corruption des milieux financiers, ainsi que la concentration croissante de la richesse entre les mains du 1% des plus riches américains. Le mouvement du 99% voit le jour, par une formule aiguisée comme un slogan marketing : *"Nous sommes les 99 %", Ils sont le 1 %".*

Malgré la popularité du mouvement de dénonciation de l'accumulation de la richesse par une infime portion de la population, le phénomène ne cesse de s'accentuer! Depuis les années 70, les revenus du 1% les plus riches a augmenté de façon spectaculaire, pendant que le revenu médian de la classe moyenne diminuait légèrement. Entre 1982 et 2010, les revenus des plus hauts salariés après impôt ont augmenté de 86 %, alors que ceux des autres travailleurs n'ont augmenté que de 12 %. En plus de cet écart majeur, la part d'impôt payé par les plus hauts salariés a diminué de 22 % depuis 1998.

Un autre exemple de cette situation immorale concerne les profits des grandes corporations, dont les banques. Au total, pour l'exercice financier clos le 31 octobre 2014, les six grandes banques canadiennes ont cumulé un bénéfice net de 33,3 milliards, une hausse de 8,5 % par rapport à 2013. Les hauts dirigeants des banques canadiennes s'octroient des salaires astronomiques (12,7 millions en 2013 pour le PDG de la Banque Royale du Canada), pendant qu'une grande partie de leurs profits s'évadent dans des paradis fiscaux… toujours dans le but de payer moins d'impôt, ce qui a pour effet de diminuer la redistribution de la richesse collective.

L'austérité mène à une plus grande inégalité sociale, qui elle appauvrit l'ensemble d'une communauté… et diminue le bonheur!

De nombreuses études se sont intéressées à la question du lien entre la richesse et le bonheur. Dans l'ouvrage de Richard Wilkinson Kate Pickett (*L'Égalité c'est mieux : pourquoi les écarts de richesses ruinent nos sociétés*, Éditions Écosociété, 2013), il est démontré que le niveau de bonheur d'une société est directement lié à son niveau d'égalité[1]. Voici quelques conclusions tirées du livre :

- l'enrichissement d'un pays s'accompagne d'une détérioration de sa situation sanitaire et sociale si seuls les riches deviennent plus riches ;
- à revenu moyen identique, une population marquée par les inégalités souffre nettement plus qu'une population plus égalitaire ;
- les inégalités affectent tout le monde: même la santé des plus aisés est plus fragile dans une société inégalitaire !

Il est donc constaté qu'une société plus égalitaire profite à l'ensemble de la population, les riches y inclus! Le niveau d'éducation, l'espérance de vie, la sécurité urbaine, etc. sont tous des facteurs qui sont influencés positivement par une société plus égale, que l'on soit riche ou pauvre.

Par exemple, les inégalités se répercutent sur les espérances de vie des personnes les moins riches. Madame Marie-France Raynault, directrice du Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal, a observé qu'au bas de l'échelle sociale, les gens sont une fois et demie plus malades qu'en haut. Elle a constaté que l'asthme chez les enfants de familles à faibles revenus était plus attribuable à des moisissures dans les logements qu'à la fumée de cigarette, comme on le croyait auparavant.

En conclusion, malgré le fait que le niveau de bonheur se calcule difficilement, il semble évident qu'une population avec de faibles inégalités économiques est plus heureuse!

Le Regroupement des tables de concertation de la Petite-Patrie (RTCPP) est un organisme dynamique qui regroupe les tables ou lieux de concertation impliquant plus de 70 organismes du quartier, tous réunis par l'objectif de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions et la qualité de vie des gens de La Petite-Patrie.

C'est important le bonheur...

Parce que si t'as pas le bonheur, t'es-pas-heuREUX !

Yvon Deschamps

Définitions du bonheur :

Illusion capitaliste

Faire croire que l'enrichissement des riches profite indirectement à l'ensemble de la population (théorie du ruissellement économique). Les individus surestiment leur situation économique. 19 % des Américains croient qu'ils profiteraient des allégements fiscaux qui avantagent le 1% le plus riche... et 20% pensent qu'ils en bénéficieront un jour!

La juste part
David Robichaud et Patrick Turmel,
Éditions Nouveau Projet, 2013.

Indice du développement humain

L'indice de développement humain (IDH) est une mesure de synthèse du niveau moyen atteint dans les dimensions clés du développement humain : une vie longue et saine, l'acquisition de connaissances et un niveau de vie décent. L'IDH est la moyenne géométrique des indices normalisés pour chacune des trois dimensions.

http://bit.ly/PNUD-IDH

Indice du Bonheur Humain

L'Indice de Bonheur Humain (ou Indicateur de Bonheur humain) est un indicateur destiné à remplacer le *PIB* pour mesurer les progrès réels de l'Humanité en évitant les dérives *consuméristes*. Il est proposé par des partis de gauche ou des associations *altermondialistes*.

http://bit.ly/IBH-IRB

L'austérité libérale...

Les éternels perdants	Les éternels gagnants
les femmes	les banques
les enfants	les multinationales
les parents	les agences de notation
les aîné-e-s	les députés libéraux
les locataires	les firmes de génie
les chômeurs-euses	les paradis fiscaux
les personnes handicapées	les écoles privées
les étudiant-e-s	les promoteurs immobiliers
les organismes communautaires	
les hôpitaux	
les Centres de la Petite Enfance	

Table des matières

Inégalités et bonheur 1
Les femmes et l'austérité 2
Gentrification de la Petite Patrie : il est temps d'agir 3
S'affamer pour mieux se serrer la ceinture 4
Aide sociale : des besoins criants dans la Petite Patrie 4
Le Québec est viré fou... de ses enfants 5
L'assurance chômage, un régime discriminatoire envers les femmes 6
L'éducation : la base de la richesse d'une société juste, égalitaire, inclusive 7
Magasin-Partage de Noël : aller au-delà du don de nourriture 7
Invitation à manifester le 1er mai 8
10 milliards de solutions 8
La Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie 8

Les femmes et l'austérité

L'austérité, la rigueur, en avez-vous entendu parler ?

Ce sont des mots que l'on retrouve dans tous les journaux et sur toutes les lèvres, surtout depuis l'automne dernier. Mais l'austérité, elle se traduit comment? On la définit d'abord par un ensemble de mesures que le gouvernement veut prendre à tout prix pour réduire les dépenses publiques. L'austérité mise de l'avant par le gouvernement libéral du Québec a plusieurs conséquences néfastes sur la population, particulièrement auprès des personnes les plus pauvres, au nombre desquelles les femmes sont les plus nombreuses.

Au Québec, des coupes ont été annoncées dans divers services aux citoyennes et citoyens : frais de garderie, aide sociale, aide aux personnes handicapées, agriculture, environnement, etc. Et ce n'est que le début.

Une autre grande menace plane sur nous : la loi 10 (Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux). Avec cette loi, le gouvernement actuel vise l'abolition des agences régionales et la fusion des Centres de santé et services sociaux (CSSS). Pour notre quartier, cela signifie que les points de service du CLSC Petite-Patrie seront prochainement relocalisés dans un autre quartier. Plusieurs femmes sont déjà témoin des restructurations, entre autres, par le déplacement du centre de prélèvements, des soins infirmiers et des services psychosociaux du CLSC Petite-Patrie vers celui de Villeray. Ces changements sont déjà vécus très négativement par les femmes qui ont de cette façon moins accès à ces services.

Pourquoi le gouvernement agit-il ainsi ?

Le Premier ministre Couillard justifie ces compressions budgétaires et ces mesures en disant vouloir réduire la dette du Québec. La population doit donc encore une fois se serrer la ceinture pour rembourser une dette qui a été créée par une gestion irresponsable des finances. Tandis que l'impôt des plus riches diminue et que les évasions fiscales sont plus courantes que jamais, on demande aux plus pauvres de payer davantage! Comment continuer à justifier la corruption et le détournement d'argent de certains politiciens ou bureaucrates, qui ont le mandat de gérer les fonds publics, alors qu'ils se comportent plutôt comme des bandits à cravates ?

À l'automne, le gouvernement Couillard a aussi donné à un comité spécial, la Commission Robillard, le mandat de proposer des recommandations en vue de réduire les dépenses publiques du Québec de 3,2 milliards de dollars! Dans son premier rapport, la Commission recommande, entre autres, de couper le budget des municipalités qui offrent des services directs à la population et de hausser les tarifs de garderie à 35$. Bref, la Commission demande à toute la population, entendons ici les gens de la classe moyenne et les plus pauvres, de *«mieux se gérer»*, selon madame Robillard.

Le gouvernement ne semble pas réaliser la gravité des conséquences que de telles mesures ont dans la vie de chaque personne. Est-ce par manque de volonté ou par choix politique que ce dernier refuse de comprendre la société dont elle propose le saccage?

Ce n'est PAS ce qu'on souhaite pour le Québec !

Un grand nombre d'économistes s'ajoutent à la grogne populaire et s'entendent pour critiquer le gouvernement pour son empressement à remettre en question plus de cinquante ans de travail de la société québécoise à se doter de services publics dignes de ce nom (accessibilité et gratuité). On sait que les mesures d'austérité ne fonctionnent pas, il n'y a qu'à voir ce qui est arrivé dans plusieurs pays d'Europe. Même le Fonds monétaire international (FMI), qui recommandait l'austérité à tous les gouvernements, reconnaît maintenant que ces mesures empirent la situation économique des pays et des gens. Les coupes apportent des pertes d'emplois, appauvrissent les gens, leur causent plus de détresse psychologique et de stress; à cause d'elles, les problèmes sociaux augmentent, ce qui amène une plus grande demande de services et, par conséquent, plus de dépenses.

Augmentation de la détresse dans les organismes communautaires

Depuis quelques années déjà, les organismes communautaires, tels que l'Écho des femmes et tant d'autres, remarquent l'augmentation constante de la détresse économique et sociale de la population. Ces organismes continuent à travailler, jour après jour, avec des demandes de plus en plus grandes, tout en subissant une diminution de leur financement. Déjà à bout de souffle et sous-financés, les coupes gouvernementales envisagées leur font craindre le pire. D'ailleurs, certains organismes ont déjà réduit leurs services ou fermé leurs portes.

Dans la Petite-Patrie, une ressource alternative en santé mentale est nécessaire et attendue depuis longtemps, mais le financement inexistant met en péril son éventuelle ouverture et les services qu'elle devrait offrir. Encore une fois, ce sont les personnes les plus vulnérables, et souvent exclues, qui sont pénalisées.

On a aussi appris, dans la foulée des compressions budgétaires, que le programme de soutien à l'action bénévole (SAB), constitué de petits montants remis par les député-e-s aux organismes de leur quartier, pourrait disparaître. Ceci aurait un impact majeur sur une ressource comme l'Écho des femmes, à qui ces montants permettent l'organisation d'activités spéciales (sorties, ateliers, etc.) ou différentes initiatives.

Et les femmes, elles ?

Les politiques d'austérité mises en place font payer la crise à tout le monde, sauf aux responsables (les banques, les grandes compagnies, les personnes fortunées). La crise financière, économique et sociale a des effets très négatifs sur l'ensemble de la société, mais elle a des répercussions particulièrement néfastes sur les femmes, sur le marché du travail comme dans la vie privée. Les coupes dans les budgets publics auront, entre autres, pour effet d'accroître les inégalités, le chômage des femmes, l'augmentation du travail invisible dans la sphère domestique, une activité qui est davantage assumée par celles-ci.

Partout, en effet, les femmes sont davantage exposées à la précarité de l'emploi, au licenciement et à la pauvreté. Dans les périodes de difficultés économiques, les personnes déjà menacées de pauvreté, en majorité des femmes, sont encore plus fragilisées, notamment celles qui sont confrontées à des discriminations multiples : femmes âgées, mères célibataires, jeunes, minorités ethniques, etc.

À Québec comme partout, les femmes et les hommes n'ont pas la même place sur le marché du travail et dans la sphère privée, en raison des inégalités entre les sexes : surreprésentation des femmes dans les emplois précaires et les bas salaires, et sous-représentation de ces dernières dans les lieux de pouvoir et de l'économie. Par exemple, deux personnes sur trois travaillant dans le milieu communautaire sont des femmes.

Les femmes sont aussi surreprésentées dans les sphères sociales et les soins de santé. Elles sont les principales cheffes des familles monoparentales et celles qui majoritairement jouent le rôle de proche aidante. On peut s'attendre qu'avec des coupes dans les services publics, ce seront ces femmes qui se retrouveront avec un plus lourd fardeau. Plusieurs d'entre elles ont d'ailleurs affirmé qu'avec l'augmentation des frais de garde, elles n'auraient pas les moyens de payer et devraient par conséquent quitter leur emploi… et rester à la maison.

Une riposte essentielle !

La colère de la population semble n'avoir eu aucun écho chez la classe dirigeante jusqu'à maintenant. Le mouvement étudiant, le mouvement communautaire, le mouvement syndical et le mouvement féministe se sont déjà retrouvés dans la rue… et le feront encore. On peut aussi prévoir que d'autres groupes s'ajouteront au mouvement au cours du printemps.

Devant tant d'improvisation et de manque de vision du gouvernement, **la réplique se doit d'être forte et unie**. La richesse existe : elle doit être partagée sous forme de services publics universels ! Nous croyons encore au bien commun et à l'égalité ! Nous ne nous laisserons pas abattre, malgré les multiples attaques contre nos droits. L'Écho des femmes dit non à l'austérité !

L'Écho des femmes est un centre qui s'adresse à toutes les femmes. Bien établi dans la communauté, il offre un lieu d'appartenance, de transition, une alternative à l'isolement, un réseau d'entraide, d'éducation et d'action.

Ont collaboré à ce numéro du journal La Grogne...

Rédaction :	José Bazin, Éric Besner, Martin Blanchard, Kim Bouchard, Nathalie Bouchard, Baya El Hachemi, Élaine Grisé, Joseph-Sauveur Joseph.
Révision des textes :	Lenous Suprice
Photographies :	Martin Blanchard, Fanny Boucher, Thierry Estriplet, Pierre Ouimet
Graphisme :	Tintamar
Illustration :	Élise Rouleau
Impression :	Payette et Simms inc.
Tirage :	18 000 exemplaires
Parution :	avril 2015
Distribution :	Élèves du programme d'études intermédiaires (PEI) de l'école Père Marquette et la Coopérative Okafly de l'Hôte Maison
Coordination :	Anne Thibault

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Bibliothèque et Archives Canada, 2015

Gentrification de la Petite Patrie : il est temps d'agir !

Gentrification ou pas gentrification ?

Comme la Petite Patrie a changé vite ! Prenez la rue Beaubien à partir de St-Laurent et dirigez-vous vers l'est. Voyez les nouveaux bars, cafés et restos. Une fromagerie chic. Une épicerie de quartier convertie en bar tapageur. Rappelez-vous du garage et du resto « Patate frite », maintenant remplacés par des immeubles à condo, et le nettoyeur troqué contre une Société des alcools; de son côté, la taverne *Chez Roger* est devenue depuis plusieurs années un bar branché.

Prenez maintenant le temps de visiter les rues transversales. Ça et là, des immeubles autrefois locatifs affichent leur véritable identité avec leurs pancartes « condo à vendre ». Plus rarement, une petite pancarte « À louer » affiche un loyer bien trop élevé! Avec beaucoup de chance, vous ferez la rarissime rencontre d'une personne ainée habitant le quartier depuis des dizaines d'années.

Le terme « gentrification » ou « embourgeoisement » décrit bien cette réalité : les ménages pauvres sont délogés de force et remplacés par des ménages plus riches. En même temps, le quartier perd son identité « populaire » pour devenir un quartier à la mode. Les locataires moins nantis s'appauvrissent car ils perdent un logement bon marché et leur réseau d'entraide. Les recensements nous montrent que le taux de locataires dans le quartier est en baisse (78% en 2000, 74% en 2010), et les locataires qui restent ont de plus en plus de difficulté à payer leur loyer (34% consacraient plus de 30% de leur revenu au loyer en 2000, contre 38% en 2010), signe que les loyers sont en forte hausse. Le revenu médian des ménages est tiré vers le haut par l'arrivée des ménages plus riches, les revenus d'emploi augmentent, le taux de diplômés universitaires grimpe en flèche, mais la proportion de ménages à faible revenu et de personnes âgées de 65 ans et plus dégringole. Votre promenade sur la rue Beaubien reflète bien la réalité indéniable de la gentrification du quartier.

Nier l'évidence de la gentrification, c'est nier ses conséquences désastreuses. Le Comité logement de la Petite Patrie a publiquement dénoncé toute l'ampleur de ces effets néfastes, à commencer par la perte de 3287 logements locatifs du quartier transformés en copropriétés depuis 1991 (le mouvement s'accélère depuis 2001; lire *L'érosion du parc de logements locatifs dans la Petite Patrie*, 2014). Des études universitaires récentes ont également confirmé que les ménages locataires moins fortunés quittent la Petite Patrie, perdent leur réseau de proximité, alors que ceux qui restent s'appauvrissent. Parmi ces études, mentionnons *Une métropole à trois vitesses? Bilan sur les écarts de revenu dans le Grand Montréal*, 1970-2005 (2013) et *La gentrification de La Petite-Patrie. Quelle place et quel pouvoir pour les aînés ?* (2011).

Presque personne ne conteste la gentrification du quartier, et ce qui nous indigne, c'est que les locataires forcés à quitter leur logement doivent se louer un logement plus cher situé loin de leur réseau de proximité, ce qui dégrade injustement leur situation. Que peut-on faire pour enrayer ce mouvement accéléré et permettre aux ménages populaires de continuer à habiter le quartier ?

Des engagements individuels et collectifs

Ce n'est pas pour demain le jour où l'on pourra interdire la spéculation foncière. La grand- messe capitaliste nous sermonne que c'est le moteur de la croissance économique... mais, surtout, elle autorise des profits faramineux pour certains et fait vivre l'espoir chez d'autres que des miettes retombent sur leur table. De plus, le capitalisme est fondé sur l'idée de propriété privée et de liberté des propriétaires d'user de leur bien comme bon leur semble. Démasquer cette imposture est une lutte à long terme, mais, plus près de nous, une mobilisation individuelle et collective contre les effets néfastes de la gentrification est possible, à savoir : que les lois protégeant les locataires peuvent être mobilisées contre cela, que les collectivités ont des forces qui peuvent faire une différence.

Le droit du locataire de refuser sa hausse de loyer est une bonne arme contre la gentrification. Les loyers du quartier grimpent bien plus rapidement que les calculs d'augmentation de la Régie du logement. Imaginez l'impact sur les loyers de la Petite Patrie si les locataires subissant une hausse exagérée (par exemple 18$ plutôt que 8$) refusaient la hausse demandée par le propriétaire et obligeaient celui-ci à faire fixer le loyer par la Régie du logement. Il est d'ailleurs facile de calculer si la hausse demandée par votre proprio est trop élevée : essayez notre outil dans l'encadré !

Quand on répond clairement au propriétaire (de préférence par écrit) qu'on refuse la hausse demandée, on garde son logement… et le propriétaire n'aura pas d'autres choix que de s'adresser à la Régie du logement s'il tient à sa hausse initiale. Cela n'empêchera pas les proprios de hausser fortement les loyers quand les locataires déménagent (il devient alors difficile de vérifier le prix de l'ancien loyer et de faire appliquer la loi), mais les impacts d'un refus systématique des locataires restant en place seraient immenses.

Il est dans l'intérêt des locataires d'exiger un bon entretien de leur logement et de vérifier que les hausses de loyer, à la suite des réparations, ne sont pas excessives : le Comité logement est là pour vous aider dans vos calculs ; contactez-le, vous verrez que c'est avantageux ! Les locataires taisent trop souvent les réparations à faire pour contrôler leur augmentation de loyer, mais c'est un mauvais calcul qui met en danger leur santé. Aussi, quand on doit quitter un logement insalubre, c'est généralement pour aller habiter un autre logement plus cher.

Les locataires peuvent également s'opposer systématiquement aux tactiques d'éviction permises par la Régie du logement : les pseudo-agrandissements et reprises de logement. Il est rare que les locataires aillent jusqu'à la Régie dans leur lutte contre un processus de reprise ou d'éviction. Pourtant, il est dans leur intérêt de faire enquêter le tribunal sur les intentions du propriétaire qui bien souvent ne passent pas le test du tribunal. De plus, les compensations exigées par la Régie du logement sont la plupart du temps plus généreuses que les offres faites par les proprios. Le comité logement aide les locataires dans ces démarches, qui ne sont jamais faciles, il est vrai.

Les gains collectifs des locataires sont nombreux : bail obligatoire, obtention de logements sociaux pour le quartier, freins à la conversion des logements locatifs… Or, la lutte contre la gentrification est une lutte collective et solidaire contre des élites économiques, politiques et sociales qui imposent leur ligne d'action en prétextant l'équilibre budgétaire. Lutter contre cela, c'est aussi lutter contre les mesures d'austérité mettant en péril la mission sociale de l'État. Les locataires sont durement touchés : des bureaux de la Régie du logement fermant leurs portes, et les délais d'attente pour une audience s'allongent ; les subventions d'Accès Logis pour le logement social sont gravement amputées ; pire encore, l'argent de ce programme est détourné pour des suppléments au loyer qui financent directement les proprios dans le privé ! Les locataires, on le voit bien, font les frais d'un réseau public sous l'attaque des élites au pouvoir. La lutte contre la gentrification est ainsi un thème puissant qui rejoint plusieurs forces vives de la contestation au Québec.

Locataires, défendez votre droit à un loyer raisonnable, à un logement salubre et sécuritaire, à rester dans votre logement aussi longtemps qu'il vous plaît…et joignez-vous aux luttes collectives contre l'austérité ! Il n'y a pas d'autres recettes pour lutter réellement et efficacement contre la gentrification du quartier. Soyons solidaires, toutes et tous, dans la défense de nos droits !

Le Comité logement de la Petite Patrie est un organisme communautaire autonome dont le mandat consiste à informer, à sensibiliser, à défendre et à représenter les résidantEs du quartier, prioritairement celles et ceux défavoriséEs, sur toutes questions relatives à l'habitation et à l'aménagement urbain. Nos deux principaux volets d'action sont la défense des droits des locataires et le développement du logement social.

Calculez votre hausse de loyer

1) Calculez l'indice d'augmentation 2015 sur votre loyer mensuel

0,6% pour les logements non chauffés
1,0% pour les logements chauffés à l'électricité
1,8% pour les logements chauffés au gaz
1,4% pour les logements chauffés au mazout (huile)

2) Additionnez les réparations majeures (s'il y a lieu) :

Pour chaque tranche de 1 000$ de travaux majeurs réalisés entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2014, ajoutez **2.42$** par mois, puis divisez par le nombre de logements bénéficiant de ces travaux majeurs.

3) Additionnez les taxes municipales
Appelez 311 ou bit.ly/taxesMTL2015

Taxes 2015 _____
–
Taxes 2014 _____

Différence = _____ ÷ (nbre. logements) = _____

÷ (12 mois) = _____

4) Additionnez les taxes scolaires
Appelez 514 384-5034 ou www.cgtsim.qc.ca

Année 2014-2015 _____
–
Année 2013-2014 _____

Différence = _____ ÷ (nbre. logements) = _____

÷ (12 mois) = _____

5) Additionnez tous les montants :

1 + 2 + 3 + 4 = _____

Vous avez maintenant une estimation d'une hausse raisonnable de loyer pour votre logement. Si la hausse demandée par le propriétaire est supérieure à ce montant, vous pouvez répondre :

Je refuse ma hausse de loyer mais je garde mon logement

S'affamer pour mieux se serrer la ceinture

Au dépôt du budget Leitao, en juin dernier, nous savions que de grands changements s'annonçaient pour le Québec, que les mots coupure et redressement teinteraient l'ensemble des décisions à venir. Bien que le gouvernement refuse de parler d'austérité, entre vous et moi, des compressions à coup de milliards dans les différents ministères, ce n'est pas juste un budget responsable!

La cloche des vacances a sonné, et nous sommes partis chacun de notre côté. Certains sont allés se ressourcer pour affronter un automne s'annonçant difficile, pendant que les libéraux se gonflaient à bloc pour une rentrée parlementaire des plus rigoureuses, voire mortifiante. Ainsi, les rougeurs du soleil d'été sur nos visages ont laissé place aux inflammations de la gifle libérale.

Depuis, on assiste à un vrai jeu de la chaise musicale. Le citoyen tourne autour des différents services publics et programmes sociaux sur lesquels il pouvait jadis s'appuyer, pour respirer, tandis que le gouvernement fragilise ou retire carrément ces assises du circuit. Par conséquent, la plupart des joueurs se retrouvent les fesses au sol.

Avant le budget Leitao, la pauvreté s'amplifiait…

Mais pour le Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite Patrie, un organisme communautaire qui offre des services de première ligne, principalement en sécurité alimentaire, la situation a commencé à se dégrader avant la mise en place concrète des coupes libérales. En fait, nous avons constaté une augmentation de la fréquentation de nos services en sécurité alimentaire depuis avril 2014. Plus précisément, il y a eu une augmentation de 27% des fréquentations, entre avril et décembre 2014, comparativement à la même date l'année précédente. Cet accroissement de personnes utilisant nos services s'explique par différents facteurs, dont la hausse du prix de la viande, des fruits et légumes depuis janvier 2014. Il faut aussi considérer le coût de l'électricité et des loyers qui eux aussi sont constamment à la hausse depuis quelques années. Parallèlement à cet alourdissement du coût de la vie, il n'y a pas plus de création d'emploi véritable. Les prestations d'aide sociale et d'assurance emploi s'amenuisent et sont de moins en moins accessibles.

Ce que nous remarquons fréquemment et qui est malheureux : la nourriture est une dépense dans laquelle les gens coupent lorsqu'ils ont de moins en moins d'options. Ils se tournent alors vers des organismes comme le nôtre pour pallier les besoins alimentaires non comblés. De notre côté, nous sommes tributaire de dons provenant principalement de Moisson Montréal, et, souvent, ce sont des aliments de qualité moyenne. Aussi, il est rare que nous puissions offrir des protéines, du lait et des œufs dans nos comptoirs alimentaires. Quand on pense qu'une saine alimentation est garante d'une bonne santé, nos usagers ne peuvent certainement pas espérer vivre aussi longtemps ou en aussi bonne santé que la classe dominante.

Enfin, l'appauvrissement que nous avons constaté ces derniers mois n'est pas une situation isolée : elle reflète très bien ce qui se passe partout ailleurs au niveau des autres banques alimentaires. Par conséquent, les nouvelles mesures du budget libéral frapperont de plein fouet une population déjà affaiblie et continueront à détériorer ses conditions de vie.

Mais qui sont ces gens, cette population que notre organisme dessert? À en croire les arguments « bonne conscience » que se donnent les saccageurs au pouvoir, nos usagers seraient de grands voyageurs, des paresseux préférant l'aide sociale au travail, ou des étudiantEs trop gâtéEs. Il n'en est rien. Ce sont souvent des personnes seules avec un faible revenu et un loyer exorbitant; des personnes âgées, des étudiantEs qui peinent à joindre les deux bouts; des mères célibataires sans soutien adéquat pour retourner sur le marché du travail ou aux études; des travailleurs et des travailleuses au salaire minimum qui, après l'achat d'une passe d'autobus et le paiement du loyer, n'ont plus assez d'argent pour se nourrir; des courtiers immobiliers, enfin, qui ne vendent plus assez de maisons pour boucler les fins de mois.

On ne le dira jamais assez, le visage de la pauvreté ne cesse de changer, mais les stéréotypes perdurent. Selon *Banques alimentaires Canada*, il y aurait, chaque mois, 90 000 Canadiens et Canadiennes faisant appel à une banque alimentaire pour la première fois. Mais il y a des gens qui n'utilisent pas les services d'une banque alimentaire qui commencent à se sentir étouffés; s'ils ont peut-être encore les moyens de se nourrir, c'est à quel prix? En sacrifiant la qualité, la variété et la fraîcheur? Sûrement, car il est connu qu'une alimentation équilibrée n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Après le budget Leitao, la pauvreté ne sera que plus indécente…

Depuis que l'application des promesses budgétaires a commencé, nous sentons que l'heure est grave. D'une part, nous devons continuer à desservir les usagers plus nombreux qui viennent au CRAC pour une aide alimentaire, mais aussi, d'autre part, nous devrons faire face à la nouvelle clientèle que les compressions vont créer. Il s'agit, par exemple, de ces étudiantEs qui faisaient des miracles avec la prime au travail qu'ils ne reçoivent plus. Que dire de ces milliers de travailleurs et travailleuses qui ont déjà perdu leur emploi, d'autres qui le perdront dans les mois à venir. Certains viendront au CRAC, pendant l'interminable période d'attente que nécessite le chômage, d'autres seront dans le besoin plus longtemps.

Il faut aussi penser au phénomène de la classe moyenne, à ces gens qui bientôt seront rétrogradés au statut de *défavorisés* de notre société : ces familles qui tenaient le coup au moment de faire l'épicerie, parce qu'elles avaient accès à des services publics gratuits ou abordables, à des programmes sociaux, si chèrement acquis depuis des dizaines d'années, ce qui leur permettait de rêver un tant soit peu. Dorénavant, l'accessibilité alimentaire sera pour eux chose du passé, et ils perdront tranquillement leur pouvoir d'achat.

Aussi, pour la suite des choses et pour aider tous nos concitoyens et concitoyennes, nous devons continuer à nous mobiliser afin de faire comprendre à l'administration Couillard que nous refusons ses compressions massives. Nous refusons d'être bâillonnés, de voir nos acquis dilapidés. Soyons de toutes les luttes, de tous les combats! Faisons front commun devant un gouvernement qui favorise l'élite, au détriment de son peuple!

Le Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite Patrie est un organisme de ***lutte contre la pauvreté*** *qui centre son activité principalement autour de la* ***sécurité alimentaire*** *et de l'****éducation populaire****. Nous considérons le CRAC-PP comme un* ***organisme de première ligne*** *qui côtoie des personnes très fortement défavorisées, qui vivent souvent des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, d'alcoolisme, d'isolement extrême, de logements insalubres ou d'endettement chronique.*

Aide sociale : des besoins criants dans La Petite-Patrie

Le 17 novembre dernier, les membres de la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie ont tenu une journée de réflexion à laquelle la députée de Gouin, Françoise David, a été invitée. Cette dernière a fait un portrait des demandes citoyennes reçues au bureau de circonscription entre octobre 2012 et juin 2014. En plus des demandes concernant l'immigration, le logement ainsi que la santé et les services sociaux, ce qui a sauté aux yeux des organismes participants ce sont les demandes liées à la question de l'aide sociale.

En ce qui concerne l'aide sociale, les demandes sont multiples : personnes dont l'aide en question est coupée, besoin urgent d'aide alimentaire, précarité financière de personnes en attente d'une réponse de l'aide sociale, contestation d'une décision défavorable; à tout cela, on peut ajouter certains points qui concernent spécifiquement la santé des personnes prestataires de l'aide sociale : besoin de renouvellement de lunettes hors période, besoin urgent spécifique en dentisterie, besoin de chaussures orthopédiques, etc.

Dans le document présenté le 17 novembre dernier l'équipe du bureau de circonscription présentait un exemple de situation vécue : « Monsieur X n'est jamais arrivé à mener à terme sa demande d'aide sociale, malgré plusieurs tentatives, car on lui a dit chaque fois que sa demande n'était pas correctement complétée. Cet homme, qui a des difficultés importantes de lecture et d'écriture, n'ayant aucun revenu, est à risque d'itinérance. Il a toujours été travailleur autonome, mais, depuis quelques années, sa santé est fragile… et les contrats se font rares. Il a demandé à rencontrer un agent du CLE, mais on lui a dit de remplir les documents avant de rencontrer quelqu'un. Nous avons communiqué avec le CLE et rempli les formulaires avec lui. La semaine suivante, il recevait un paiement d'aide sociale. »

En résumé, la majorité des demandes proviennent de personnes dont l'aide sociale a été coupée ou de personnes qui cherchent des ressources et ne savent pas où aller. L'équipe du bureau de circonscription faisait le constat d'un grand besoin d'accompagnement des citoyennes et citoyens du quartier qui doivent remplir des formalités administratives à l'aide sociale. Devant un tel constat, les citoyennes et citoyens de La Petite-Patrie bénéficieraient d'un organisme local de défense des droits des personnes prestataires de l'aide sociale.

Dans cette veine, les membres de la Coalition contre la pauvreté ont réfléchi aux moyens de répondre aux besoins de défense des droits sociaux. Ainsi, un partenariat a été initié avec l'Organisation populaire des droits sociaux (OPDS), qui viendra offrir ses services dans le quartier au Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie (CRAC). Si vous voulez rencontrer les intervenantes et intervenants de l'OPDS, n'hésitez pas à téléphoner au CRAC pour plus d'information : 514 277-4993

Quelques définitions…

Action communautaire autonome

Les organismes communautaires autonomes mettent de l'avant que le contexte économique, politique, social et culturel dans lequel les gens vivent constitue un des déterminants majeurs de leur état de santé et de bien-être. Ils cherchent donc à intervenir directement sur ces aspects ainsi que sur les facteurs qui les déterminent afin de répondre globalement aux besoins des personnes.

Cette approche se traduit dans une multitude d'actions et de stratégies : le renforcement du potentiel, la participation sociale, la prise en charge individuelle et collective, la transformation sociale, etc. Les organismes communautaires autonomes agissent en prévention par ce qu'ils font (aide, soutien, activités), par la manière dont ils le font (en impliquant les personnes, en renforçant leur potentiel, en leur redonnant une place, un pouvoir) et par ce qu'ils sont (collectif, démocratique).

La Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires.

L'éducation populaire autonome c'est….

L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexions critiques par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui provoquent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui vise à court, moyen ou long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu.

Le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec.

Le Québec est viré fou… de ses enfants

Le gouvernement actuel, par la voie de son ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, fait encore la promotion d'un Québec progressiste dans ces termes: «La société québécoise a fait des choix fondamentaux axés sur le développement de la personne […] Ses services de santé, d'éducation et de sécurité sociale évolués garantissent le bien-être de toute sa population ». Dans les faits, et surtout avec les récentes mesures libérales, le critère «qualité de vie » tant vanté pour attirer toute personne porteuse d'un projet d'immigration est devenu un vulgaire miroir aux alouettes, et ce, pour tout le monde. Mais en a-t-il vraiment toujours été ainsi?

Le Québec, dans un passé pas si lointain, s'était donné les moyens pour investir dans la prévention qui se sont révélés économiquement et socialement très «rentables ». À ce moment-là, le Québec était fou de ses enfants, avait eu la folle idée de créer des programmes de soutien parental à la naissance et tout un réseau de Centres de la Petite Enfance (CPE), avec de meilleurs services à l'enfance. Cette politique familiale, lancée en 1996, se voulait une réponse visant à réduire la pression sur les finances publiques à long terme. Ces mesures ont non seulement eu un impact direct sur la qualité de vie des enfants, mais également un effet réel sur la natalité, sur d'importants changements sociaux et économiques: retour des femmes sur le marché du travail, amélioration de la qualité de vie, conciliation des aspirations professionnelles et familiales, retour aux études, etc. En somme, un projet de société qui misait fortement sur une égalité des chances, certes toujours perfectibles, mais qui pointait vers une émancipation de toutes et de tous. Bref, une question de justice sociale et de bon sens.

Mais voilà, les gouvernements successifs - ayant assumé un virage néolibéral culminant en mesures d'austérité - ont fait le choix, à des degrés différents, de toucher aux « vaches sacrées»[1] du Québec dont l'universalité (désignation devenue honteuse par les temps qui courent, comme l'est tout autant le vocable État providence d'ailleurs).

C'est ainsi qu'au 1er octobre 2014, le gouvernement Couillard a indexé le tarif unique des CPE, immobile depuis dix ans, pour le faire passer à 7,30 $. Mais encore plus que cette augmentation, essentiellement symbolique, c'est la modulation en fonction des revenus des familles qui met en crise le principe d'universalité. Entre temps, entre mars 2003 et juin 2014, le nombre de places en garderies privées non subventionnées est passé de 1 620 à 48 128, soit une augmentation de plus de 2971 % ! En comparaison, au cours de la même période, le nombre de places en CPE a connu une croissance beaucoup plus modeste, seulement 38 %[2].

Dans sa forme actuelle, le projet de loi prévoit que la contribution des parents soit basée sur le revenu familial, peu importe le type de famille. Logique du *One fits all!* Or, là où la décision manque de rigueur, c'est que, dans le quotidien, dans la pratique, quand on forme une famille recomposée, par exemple, seul le parent va payer pour ses enfants. L'autre conjoint ne paiera pas nécessairement pour l'ensemble des frais de la famille. De plus, cette approche fait en sorte que plusieurs familles de la classe moyenne n'auront plus les moyens de payer des frais de garde aussi élevés. Certaines familles se posent déjà, et très sérieusement, ces questions : avons-nous les moyens d'avoir un 2e, un 3e, un 4e enfant? Devrais-je rester à la maison plutôt que d'occuper un emploi, du fait que mon salaire risque fort de passer dans la facture des frais de garde? Qui des deux devra renoncer à son travail? Papa? Maman? Dans bien des cas, c'est maman. Une réalité incontournable causée encore par une inégalité salariale.

Bien sûr, les familles ne vivent pas dans un silo nommé «familles seulement», isolées du reste de la population. Toutes les autres mesures d'austérité qui toucheront de très près nos différentes institutions publiques, Santé, Éducation, Culture, Environnement les toucheront également. Ainsi que les multiples hausses : les tarifs d'Hydro-Québec; le coût moyen des logements; le coût pour se nourrir; les coûts associés au transport en commun. Ajoutons à ces diverses hausses la nouvelle et très controversée contribution santé qui, bien que rendue progressive en 2013, touche encore les contribuables dont le revenu net est aussi bas que 18 000 $[3].

Cachez ces acquis collectifs que je ne saurais voir

Donc, avec la tarification modulée selon les revenus, le gouvernement aimerait que l'on pense uniquement en termes de services aux parents ou de gardiennage. Il aimerait, d'ailleurs, que l'on cautionne le fait que la responsabilité financière des services de garde éducatifs ne revienne qu'aux seuls parents des enfants qui les utilisent. On assiste d'ailleurs à des dérives sémantiques qui insidieusement ont placé la citoyenne et le citoyen dans la peau du client ou de la cliente : on vend un service. On paye pour le service. Le gouvernement adorerait, en fait, que nous adoptions le mantra qu'aimait répéter Margareth Thatcher : «la société n'existe pas. Il y a seulement des hommes, des femmes et des familles». Le gouvernement devient, donc, une entité qui offre des services qu'on achète de temps en temps, à la pièce. Logique d'entreprise privée.

Alors que.

Alors que «le système [universalité des CPE] initialement reposait sur la société entière. […] Il s'agit d'un acquis collectif, une importante mesure de prévention, un soutien familial d'envergure»[4].

Alors que ces mesures ont permis aux hommes de jouer leur rôle de père, aux femmes d'acquérir leur autonomie économique, aux deux de retourner parfois sur les bancs de l'école, pour parfaire ou changer un parcours professionnel, jouer ainsi pleinement leur rôle de citoyennes et de citoyens, de résidentes et de résidents.

Alors que… même celles et ceux qui n'ont pas d'enfants ont contribué à ce réseau public par une fiscalité plus juste. Pourquoi? Parce que l'avenir préoccupe tout le monde, que l'avenir ne se prépare pas à court terme ni dans des termes individualistes.

L'austérité n'est pas une nécessité. L'austérité est une mesure idéologique

L'austérité est une vision très nocive de notre développement collectif. Même ceux qui la préconisaient, le FMI (Fonds monétaire internationale) pour ne pas le citer, ont fini par abdiquer et renier son fruit miraculeux : la relance économique. Qu'elle soit administrée par un gouvernement local comme le nôtre dont les orientations visent clairement une plus grande privatisation de nos services publics, ou qu'elle alimente des accords de libre-échanges tel que l'Accord économique et commercial global (AÉCG) entre le Canada et l'Union européenne : on finit par se rendre compte que nous ne sommes que des grains de sable dans le désert mondial qu'on nous prépare.

ALORS, L'AUSTÉRITÉ, une histoire d'horreur à raconter… ou à contrer.

Halte la Ressource est un organisme communautaire autonome famille dont la mission est de reconnaître, valoriser et soutenir les familles dans toute leur diversité. Une attention particulière est accordée aux mères cheffes de familles.

---

[1] Il est intéressant de redécouvrir la définition de *vache sacrée* : La vache est vue en Inde comme une « Mère universelle », du fait qu'elle donne son lait à tous, même à ceux qui ne sont pas ses veaux!

[2] *Modulation des tarifs des services de garde : Une menace à l'autonomie économique des femmes!* Mémoire présenté à la Commission des finances publiques chargée d'étudier le Projet de loi 28 – de la Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)

[3] Idem

[4] Lettre du Mouvement pour la sauvegarde de la politique familiale québécoise

[5] Le texte négocié et non signé de l'Accord économique et commercial global (AÉCG) entre le Canada et l'Union européenne confirme la libéralisation des marchés publics et les restrictions à la capacité d'intervention de l'État dans l'économie. Les accords vont générer de nouvelles dépenses pour l'État et rendront définitives les privatisations futures qui découleraient des mesures d'austérité. Tiré de : *Le libre-échange, dans l'angle mort de l'austérité*, COLLECTIF D'AUTEURS / Pierre-Yves Serinet, coordonnateur du Réseau Québécois sur l'intégration Continentale (RQIC), le Soleil du 22 février 2015

Quand ceux du haut regardent en bas : ils ne voient que de la merde...

Quand ceux du bas regardent en haut : ils ne voient que des trous de cul.

L'assurance-chômage
un régime discriminatoire envers les femmes

Le Mouvement Action-Chômage de Montréal dénonce la discrimination systémique subie par les femmes découlant de l'application de la *Loi sur l'assurance-emploi*. En 2013, seulement 35,5 % des femmes en chômage ont été admissibles à des prestations de chômage régulières, alors que 44,8% des hommes y avaient droit.

Maintenant, avec les mesures d'austérité du gouvernement Couillard, déterminé à réduire la taille de l'État québécois, tout porte à croire que la question de l'accès au régime d'assurance-chômage sera cruciale pour plusieurs. Les compressions imposées aux secteurs public et parapublic notamment en éducation, en santé, dans la fonction et les services publics auront des répercussions sur l'ensemble de la population, mais encore davantage chez les femmes. Puisque la majorité des emplois dans ces secteurs sont occupés par celles-ci, ces travailleuses viendront grandir les rangs des sans-emplois en plus grand nombre.

Par ailleurs, certaines de ces femmes seront frappées plus durement que d'autres; elles sont celles qui perdront leur emploi alors qu'elles sont soit enceintes, en congé de maternité, en congé parental ou à peine de retour au travail. Contrairement à leurs consœurs et confrères, elles n'auront pas droit aux prestations régulières d'assurance-chômage.

Les dispositions de la *Loi sur l'assurance-emploi* donnent lieu à ce type d'anomalie. En effet, lorsque des prestations de maternité/parentales (???) sont combinées avec des prestations régulières, la règle veut que leur durée ne puisse excéder 50 semaines. La loi ne permet pas de prolonger la période de prestations en cas de maternité comme c'est le cas par exemple lors de la perception d'indemnités versées par la CSST.

Lors d'une naissance, 100% des prestations de maternité sont versées à la mère, et, dans environ 80% des cas, des prestations parentales également. Dans cette veine, la durée moyenne des prestations touchées équivaut à 46 semaines.

Ici, ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'importe si la femme reçoit ses indemnités du régime québécois d'assurance-parentale (RQAP) ou du régime canadien d'assurance-chômage, toutes les prestations reçues sont assimilables à des prestations de chômage. Mais, à cause du plafond de 50 semaines, toutes ces chômeuses ne seront pas admissibles au bénéfice des prestations de chômage régulières(ou si peu) s'il advient une rupture d'emploi dans la période entourant leur grossesse.

Le refus d'accorder une protection contre le chômage aux nouvelles mères crée une discrimination fondée sur la grossesse; le refus en question fait en sorte que ces travailleuses sont traitées de façon beaucoup moins avantageuse que tous les autres travailleurs. La maternité ne doit pas avoir pour effet d'occulter le droit aux prestations régulières à des femmes ayant occupé un emploi assurable.

Aujourd'hui, la population active est composée à 47% de femmes. Le salaire féminin est devenu une contribution essentielle au revenu du ménage…et non plus un salaire d'appoint. Ne pas prolonger la période de prestations, par crainte d'inciter les travailleuses à quitter ou ne pas chercher un emploi, résulte d'un préjugé anachronique reléguant l'apport économique de la mère aux revenus familiaux au second rang, derrière celui du bon père pourvoyeur assumant l'entièreté des dépenses. Comment une mère est-elle supposée pallier l'absence de revenu ?

Ce n'est pas d'hier que les femmes ont du fil à retordre avec le régime. Les premières dispositions légales à l'égard des femmes témoignent assurément des stéréotypes de l'époque où la pression sociale et religieuse voulait que les épouses soient entretenues par leur mari, qu'elles devaient arrêter de travailler après leur mariage. Un règlement les excluait pour une période de deux ans suivant leur mariage, et seuls les hommes au chômage recevaient des indemnités supplémentaires pour enfants à charge.

Encore aujourd'hui, on suspecte les femmes de vouloir profiter du système. L'État semble croire que toutes les femmes souhaitent rester à la maison à plein temps, abandonner leur carrière et leur indépendance économique ! Le message du gouvernement est clair : la mère qui s'occupe de son bébé n'a qu'à se chercher un emploi si elle perd celui qu'elle occupait, n'a qu'à se laisser entretenir par le père de l'enfant.

La règle du non-cumul des différents types de prestations a déjà fait l'objet de contestations devant les tribunaux, sous l'angle de la discrimination. De nos jours, il n'est plus possible d'arguer, comme l'a fait à maintes reprises la Commission de l'assurance-emploi du Canada, que si tous les prestataires (père, mère, homme, femme) ont tous droit à un maximum de 50 semaines de prestations, les femmes ayant enfanté, logiquement, ne sont pas victimes de discrimination…car elles ont droit en toute égalité au même traitement que tout le monde.

Nous ne pouvons être d'accord, parce que, dans les faits, seules les femmes sont lésées par l'application de la Loi à la suite d'une grossesse; la raison est bien simple : aucun homme ne peut être enceinte, et, par conséquent, ne peut avoir des prestations de maternité suivies de parentales...et épuiser ainsi toute sa période de prestations.

L'interprétation actuelle du droit à l'égalité par nos plus hautes instances judiciaires indique de tenir compte que tous ne sont pas égaux. Et si une règle d'apparence neutre, s'appliquant à tous de façon égale, entraine des inégalités, dans les faits, elle sera taxée de discriminatoire ; et seule une preuve de contrainte excessive pourrait décharger le gouvernement de son obligation d'accommodement.

Il est trop facile d'invoquer l'augmentation des coûts pour justifier le refus d'accorder un traitement égal aux femmes discriminées. L'assurance-chômage n'est pas un régime d'assurance privé visant à maximiser les profits; il s'agit d'une assurance sociale dont l'essence est de procurer un revenu de remplacement à une travailleuse ou à un travailleur après la perte d'un emploi.

Étant donné les milliards accumulés et détournés dans la caisse d'assurance-chômage, nous ne croyons pas qu'indemniser une population historiquement désavantagée par un régime désuet (façonné sur mesure pour un monde du travail typiquement masculin) représenterait une contrainte excessive. Bien au contraire, il est temps de reconnaître l'apport non pécuniaire des femmes à la société et de faire en sorte que la situation économique inférieure des femmes ne soit pas le fruit de politiques publiques discriminatoires.

La pleine égalité devant la loi est un objectif fragile qui commande au gouvernement de tout mettre en œuvre pour que ses politiques sociales concordent avec les réalités du monde du travail, avec la présence massive des femmes en ce lieu et les responsabilités familiales qu'elles assument. En tant qu'acteur incontournable dans la lutte contre les traitements discriminatoires, le gouvernement peut prendre des actions concrètes afin d'enrayer les dispositions entrainant des effets pénalisant uniquement les femmes.

C'est pourquoi nous revendiquons des modifications immédiates à la *Loi sur l'assurance-emploi*.

« La loi devrait énoncer un principe général d'interprétation selon lequel : alors de toutes absences liées à la grossesse, à la maternité et aux congés parentaux, la personne est réputée être au travail». Cette présomption à des fins d'interprétation vise à s'assurer que la personne ne soit pas pénalisée avant, pendant et après cette absence pour un motif socialement reconnu et protégé.»[1] Une disposition pourrait également prévoir une prolongation de la période de référence et de la période de prestations lors du versement de prestations de maternité/parentales. Et pourquoi pas s'inspirer du RQAP où, dans le cas de grossesses rapprochées, la période de référence peut être la même que celle ayant donné droit aux prestations initiales.

Bref, les réalités ont changé: être mère et travailleuse est plus souvent qu'autrement la norme : changeons le Régime.

Le Mouvement Action-Chômage de Montréal est un groupe communautaire autonome d'éducation populaire et de défense des droits des chômeuses et chômeurs. Son premier mandat est d'informer les citoyennes et citoyens en matière d'assurance-chômage.

[1] Maurice Drapeau, *Grossesse, emploi et discrimination*, Montréal, Wilson & Lafleur, 2003, 188 p.

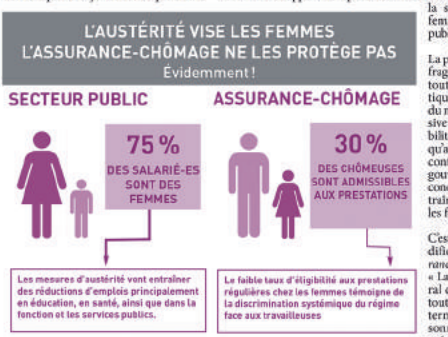

CONFÉRENCE ET DISCUSSION

«Battez-vous, ne vous laissez pas affamer!»
Les communistes et la lutte des sans-emploi pendant la Grande Dépression

INVITÉ : BENOIT MARSAN

Étudiant au doctorat en histoire à l'UQAM. Ses recherches portent sur les luttes, les résistances et le mouvement des sans-emploi au Québec et au Canada au cours de la Grande Dépression

En 1929 éclate la Grande Dépression. Le chômage est désormais massif et la misère ne cesse de croître. C'est dans ce contexte que des voix s'élèvent pour exiger une augmentation de l'aide aux sans-travail et la mise sur pied d'un régime d'assurance-chômage. Dans les principales villes canadiennes, les sans-emploi s'organisent, revendiquent et luttent.

Comment se développe le mouvement des sans-emploi à Montréal et quel rôle le Parti communiste du Canada (PCC) a-t-il joué dans ce développement ?

Jeudi 7 Mai à 19 h
au 6839A, rue Drolet (3e étage), Montréal

Le Mouvement Action-Chômage de Montréal

L'éducation…
la base de la richesse d'une société juste, égalitaire, inclusive

Ce texte a pris corps à la suite d'ateliers de conscientisation en alphabétisation sur les conséquences des coupures annoncées.

Nous, les apprenantes et les apprenants du Centre N A Rive, nous nous sentons perdus dans le débat sur l'austérité qui, semble-t-il, s'appelle aussi la relance économique. Nous avons écouté le gouvernement, les partis *d'opposition, les manifestants, les médias, échangé avec ceux d'entre nous* qui ont participé aux manifestations, bref, tout le monde, mais nous n'avons presque rien compris. Tout est mélangé. Une vraie cacophonie, selon notre formateur! Mais avec l'aide de ce dernier, nous avons consulté l'Internet, les dictionnaires Larousse et le Petit Robert, lu les informations envoyées par le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation (RGPAQ) pour démêler tout ça. Nous avons retenu, d'un côté, les mots dureté, fermeté, rigidité, rigueur, etc. et, de l'autre, les mots facilité, bonheur, plaisir auxquels nous avons ajouté celui de prospérité. Grâce à ce travail, très ardu pour nous, nous avons compris que le mot austérité est le contraire de prospérité, de relance économique! Alors, si l'objectif est de nous amener vers la prospérité, le gouvernement fait fausse route. Ce n'est pas avec les coupures dans le développement social que la population va se porter mieux. Austérité rime avec désabusement, déprime, angoisse, anxiété, désespoir, détresse, désolation à petit feu. Austérité met en péril la reprise économique. La politique d'austérité est synonyme d'échec partout où elle est imposée. Le cas de la Grèce en est un exemple. L'austérité lui a été imposée par l'Union européenne, avec la complicité de ses dirigeants, sous prétexte d'assainir les finances publiques du pays, mais le peuple l'a combattue avec vigueur et a démocratiquement montré son désaccord avec son bulletin de vote, en élisant un nouveau gouvernement. Les Grecs ont bien compris que l'application d'une telle politique mène tout droit à l'injustice et aux inégalités sociales. C'est pourquoi, nous voulons unir nos forces avec tous les concernés pour faire reculer notre gouvernement. Il faut qu'il entende raison!

D'ailleurs, on peut encore se demander ce que cette politique apportera à ceux et celles qui vivent déjà dans l'austérité quotidiennement. Nous voulons parler surtout des pauvres, des démunis, des analphabètes, de celles et ceux qui sont faiblement scolarisés. C'est la grande question que nous devons poser aux dirigeants dans ce contexte économique difficile.

Comme adultes, parents, aînés responsables, nous croyons fermement que l'économie devrait être au service de l'humain et non le contraire. Pourtant, en écoutant tout simplement les politiques, les mesures qui sont prises ou annoncées, nous constatons que le bien-être collectif est relégué au second rang, au profit du redressement économique. Le résultat est une vie intenable pour les plus démunis, l'étouffement de la classe moyenne qui sera plus vulnérable que jamais. Plusieurs composantes de la société seront ainsi directement ou indirectement touchées, sauf les mieux nantis.

À propos de l'Éducation, avec cette révision amorcée par le gouvernement, elle est considérée comme étant une dépense au lieu de la voir pour ce qu'elle est véritablement : un investissement. L'éducation est à la base de la richesse et du développement de la société. Plus le système éducatif est puissant, plus le pays est riche en personnes formées, capables d'innover, de faire des recherches et de développer toutes sortes de produits et de techniques. Plus il y aura d'emplois, plus le gouvernement recevra des revenus de l'impôt et plus il pourra assurer une meilleure distribution de la richesse. Les

coupures que le gouvernement envisage d'entreprendre dans le domaine concerné atteindront toutes les couches de la société.

Prenons notre situation en exemple, nous, personnes analphabètes et faiblement scolarisées, qu'on veut cacher à tout prix pour ne pas nous comptabiliser dans cette société du savoir. Selon certaines statistiques, un cinquième des Québécois est analphabète, mais aucune mesure appropriée n'est prise pour mettre fin à ce fléau qui menace le bien-être du peuple. Que dire des modifications de tarifs au programme de la petite enfance? Les effets vont se faire ressentir dans l'immédiat, à moyen et à long termes. Et les réductions budgétaires imposées aux commissions scolaires? Certains services très utiles comme l'aide au devoir finiront par devenir de vraies peaux de chagrin pour disparaître par la suite. Nos enfants et nos petits enfants qui peinent beaucoup à l'école seront les premiers touchés, et leur avenir sera bouché. Aucune perspective possible pour eux, car avec des études incomplètes, ils seront condamnés à vivoter. Mais cela ne s'arrête pas au primaire et au secondaire. Il en est de même pour les Cégeps et les Universités qui seront privés de plusieurs millions de dollars. Pour y faire face, ils couperont dans leur programme et augmenteront les frais aux étudiants, ce qui réduira l'accès à ces lieux de savoir aux enfants issus de la classe moyenne et à ceux des familles démunies. Ceux qui nous gouvernent oublient-ils que c'est par l'Éducation qu'on prépare la citoyenne, le citoyen de demain? Font-ils semblant de ne pas savoir que c'est elle qui définit le type de société que l'on veut avoir? L'Éducation est le gage de notre réussite. C'est elle qui prépare la personne appelée à devenir le bon ouvrier, le bon mécanicien, le bon enseignant, le bon écrivain, le bon artiste, le bon ingénieur, le bon médecin, etc. En peu de mots, la prospérité d'un pays passe par l'Éducation. Unissons-nous pour sauver nos acquis!

Parole des apprenantes et des apprenants du Centre N A Rive.

Le Centre N A Rive est un organisme d'action communautaire autonome qui propose des activités éducatives, d'insertion sociale et socioprofessionnelle, de loisir et de culture aux personnes faiblement scolarisées, issues de l'immigration ou non, pour les aider à renforcer leurs capacités, améliorer leurs conditions de vie et participer activement à la vie de la société.

Portrait de l'analphabétisme au Québec

Selon les données de la dernière *Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EIACA, 2003), on évalue que 1,3 million d'adultes québécois de 16 ans et plus ont de grandes difficultés avec la lecture.

Cette enquête a été menée en 2003 auprès de plus de 23 000 Canadiens. Elle avait pour objectif d'évaluer leurs compétences en littératie, soit la compréhension de textes suivis et de textes schématiques, la numératie et la résolution de problèmes. Elle a donné lieu notamment à un portrait comparatif entre les provinces et territoires canadiens sur cette question.

(Dossier sur l'analphabétisme du Regroupement des Groupes Populaires en Alphabétisation du Québec)

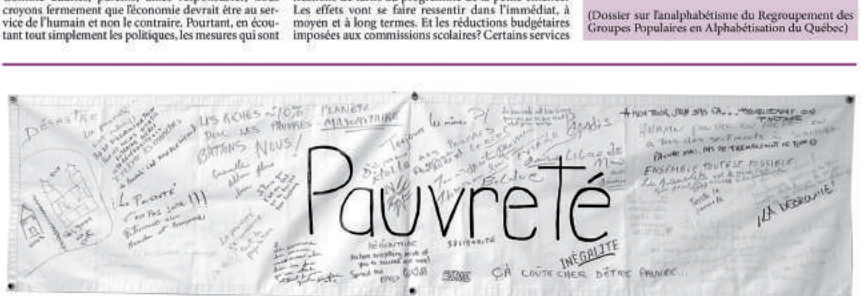

Magasin-Partage de Noël :
aller au-delà du don de nourriture

Le Magasin-Partage c'est 332 adultes et 102 enfants qui ont pu faire leurs achats de nourriture, pour le temps des fêtes, à 10% du prix habituel.

Le Magasin-Partage c'est sept organismes communautaires de La Petite-Patrie qui se sont regroupés pour soutenir l'organisation du Magasin-Partage de Noël. Un grand moment de solidarité et de collaboration entre les organisations du quartier pour venir en aide aux personnes à faible revenu.

Le Magasin-Partage c'est 99 bénévoles du quartier qui ont participé à la préparation, à l'inscription, à la distribution ainsi qu'au suivi concernant la dernière activité des organismes susmentionnés.

Le Magasin-Partage c'est un moment propice pour donner la parole aux citoyennes et citoyens.

Le Magasin-Partage c'est la mise sur pied d'un comité d'éducation pour permettre aux gens de s'exprimer sur le thème de la pauvreté… et aller au-delà du don de nourriture

Le Magasin-Partage ce sont des personnes qui sont venues écrire leur réflexion sur une fresque-bannière tout en discutant avec des membres du Comité d'éducation populaire.

Le Magasin-Partage c'est une bannière créée collectivement qui continuera à vivre, qui sera réutilisée lors des actions de la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie.

Le Magasin-partage c'est une cinquantaine de personnes qui sont revenues lors d'une journée de suivi, le 25 mars dernier, pour socialiser, discuter, s'informer et réfléchir.

La *Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie* invite les citoyennes et citoyens à venir manifester le 1er Mai prochain

Cette manifestation fait partie des actions dans le cadre d'une journée dite de grève sociale, initiée par plusieurs groupes communautaires, syndicats, associations étudiantes ainsi que des citoyennes et citoyens pour souligner la Journée internationale des Travailleuses et Travailleurs. Lors de cette journée, plusieurs groupes vont réclamer du gouvernement du Québec la révision (le retrait?) de l'ensemble des mesures d'austérité adoptées depuis son accession au pouvoir, de décréter un moratoire sur l'exploitation des hydrocarbures dans la province.

Dans La Petite-Patrie, la manifestation partira à 11h00 du métro Beaubien pour se rendre jusqu'au métro Jean-Talon par la rue Saint-Hubert. Les familles sont les bienvenues lors de cette manifestation. La Coalition contre la pauvreté a prévu terminer l'action par un pique-nique de solidarité (apportez votre lunch). Lors de cette manifestation, différents arrêts sont prévus afin d'entendre parler de contreparties à l'austérité, des 10 milliard $ de solutions devant l'éliminer!

De plus, La Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie invite les citoyennes et citoyens, ainsi que les organismes communautaires, à une activité pré-manifestation du Premier Mai. Nous vous invitons dès 9h00, le vendredi 1er mai, à venir fabriquer collectivement des pancartes et des bannières pour notre manifestation dans le quartier. Cette activité pré-manifestation aura lieu au Centre N A Rive, 6971 rue Saint-Denis (près de Bélanger), et nous irons ensemble, autour de 10h30, au métro Beaubien, point de départ de la manifestation qui se fera à 11h00.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer par téléphone avec le Centre N A Rive au 514 278-2157 ou par courriel avec le Mouvement Action-Chômage de Montréal à **macmtl@macmtl.qc.ca**

10 milliards de solution pour combattre les inégalités et redistribuer plus équitablement la richesse !

En voici quelques exemples :

Abolir le crédit d'impôt sur les gains en capital des particuliers	739 Millions $
Diminuer le plafond des REER (de 24 270 $ à 12 000 $)	300 Millions $
Moduler les taxes à la consommation en fonction des biens achetés	745 Millions $
Augmenter le taux provincial d'imposition des entreprises à 15% au lieu de 11,9 %	1,22 Milliards $
Augmenter la contribution fiscale des institutions financières	600 Millions $
Augmenter les redevances sur les ressources naturelles	410 Millions $
Lutter contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal	740 Millions $
Lutter contre la corruption et la mauvaise gestion dans l'octroi de contrats de l'État	600 Millions $
Adopter des mesures de contrôle des coûts des médicaments	1 Milliards $
Réduire les subventions aux entreprises	500 Millions $

Source : Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics – Nonauxhausses.org

La Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie est un regroupement d'organismes communautaires autonomes dont les interventions ont pour but l'amélioration des conditions de vie des gens. Les actions de la Coalition contre la pauvreté visent à combattre les préjugés, à dénoncer les inégalités sociales et à sensibiliser l'opinion publique aux causes de la pauvreté.

Les membres de la Coalition contre la pauvreté sont :

Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite Patrie
Centre N a Rive
Comité logement de la Petite Patrie
Écho des femmes de la Petite Patrie
Halte la Ressource
Mouvement Action-chômage de Montréal

PetitePatrie.org
le portail de notre communauté

Ce site web est né d'une volonté de quartier de regrouper l'information sur les organismes communautaires, leurs activités et les suivis du forum social de 2010 dans la Petite-Patrie pour mieux communiquer avec les personnes résidentes.

Lancé en 2011, PetitePatrie.org est géré par le Regroupement des tables de concertation de la Petite-Patrie. On retrouve une section calendrier d'activités, un bottin des organismes du quartier organisé par catégories, et aussi la possibilité de s'inscrire au bulletin courriel bimensuel.

En bref, pour rester connectéE à votre communauté, visitez PetitePatrie.org !